



TARGON - le bulletin de votre commune

un art de vivre!

Le mot du Maire



Ceux qui se sont promenés autour du Lac de Targon ont pu croire cet été qu'il avait été remplacé par une prairie de myriophylle du Brésil. Quelle tristesse!

La dégradation lente mais inéluctable de l'état de notre lac à laquelle nous assistons est la conséquence de notre impossibilité depuis environ 6 ans à réaliser les travaux nécessaires. En effet, pour cela nous devons dans un premier temps faire valider les travaux envisagés par le SMABVO (syndicat compétent sur le bassin versant de l'Euille ayant pour mission notamment son aménagement) et ensuite obtenir des autorités compétentes les autorisations.

Sachez que notre détermination à conserver notre plan d'eau est intacte et totale. Nous souhaitons ardemment un retour à un état normal.

Alors pourquoi et comment en sommes nous arrivés là, me direz-vous?

Le premier élément ayant généré un retard non négligeable dans la prise en compte de notre souhait de restauration d'un bon état du lac est le transfert obligatoire de compétence de la commune de Targon à la Communauté des communes rurales de l'Entre Deux Mers de la gestion du bassin versant de l'Euille dont le lac Targon fait partie. Intervenu le 1er janvier 2017, ce transfert a créé non seulement un changement du porteur de la compétence mais également un changement de périmètre du nouveau syndicat délégataire puisque celui-ci est désormais à cheval sur 2 communautés de communes et va de sa source (Targon) jusqu'à son embouchure (Cadillac). La mise en place extrêmement longue de ce nouveau syndicat a été actée par la sous-préfecture de Langon peu avant les élections municipales de 2020. Ainsi, le SMABVO n'aura commencé à réellement s'emparer de notre demande de réhabilitation de l'état du lac qu'à compter de début 2021.

Les premières préconisations du SMABVO concluaient à la suppression de la digue et à l'effacement du lac.

Nous nous sommes opposés à cette conclusion. En décembre 2021, une réunion où le sous-préfet de Langon et l'ensemble des parties prenantes (DDTM, Agence de l'Eau Adour Garonne, Fédération de Pêche de la Gironde, AAPPMA Bouchon dans l'Euille,...) a été organisée à la mairie de Targon. Nous y avons défendu l'idée que la seule prise en compte de la res-

tauration de la continuité écologique du cours d'eau n'était pas entendable et nous refusions la suppression pure et simple du lac. En effet, notre plan d'eau assume d'autres rôles qui ne sont pas nécessairement moins importants. Ainsi, il est un lieu de promenade et d'apaisement pour les promeneurs cheminant autour. Il est un lieu de pêche utilisé par l'AAPPMA du Bouchon dans l'Euille qui, forte de ses quasiment 500 membres, y organise des lâchers, des concours et des stages de découvertes pour les plus jeunes. Il s'agit d'ailleurs pour les pêcheurs du rare lieu de pêche permettant une accessibilité handicapés. En période de forte pluie, il fait également office de zone tampon pour absorber une partie des eaux de ruissellement et limiter les inondations en aval. Enfin, il a servi pendant une quinzaine d'année de réservoir pour arroser le stade de football situé juste à côté. Depuis que son envasement ne permet plus cette fonction, nous prélevons plus de 4000 m3 d'eau par an dans le réseau public ce qui au delà du coût généré pour la collectivité est une aberration écologique.

Nous avons été entendus et le SMABVO travaille à trouver une solution alternative. Une étude en cours propose de créer un nouveau lac alimenté par le cours d'eau et plus petit que celui actuellement présent. Ce nouveau lac serait contourné par un nouveau tracé de l'Euille qui permettrait de restaurer la continuité écologique initialement mise en avant.

Peu convaincus par la pertinence, le réalisme et le coût potentiel de ce projet, nous attendons cependant les résultats de l'étude initiée par le SMABVO qui nous sont annoncés pour la fin de l'année.

Nous défendons l'idée que si cette étude s'avère irréaliste, une solution de curage du lac et de réhabilitation de la digue doit être autorisée et réalisée.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des suites qui seront données. Mais, vous l'aurez compris, nous sommes déterminés à conserver le lac à Targon tout en visant à améliorer son impact sur le milieu naturel pour qu'il redevienne un lieu de pêche et de villégiature apprécié de tous.

En attendant, je vous souhaite à tous une bonne rentrée.

Le Maire
Frédéric MAULUN



<u>SOMMAIRE</u>	
Mot du Maire.....	01
Infos utiles	02
Commune infos	03 à 06
Médiathèque	07 et 08
Culture et Associations	09 à 12
<i>SEPTEMBRE - OCTOBRE 2023</i>	



Infos utiles

DECHETS VERTS



La commune organise un ramassage des déchets verts, pour les personnes n'ayant aucun moyen de locomotion, afin de les porter à la déchetterie. Les personnes concernées devront se faire inscrire en mairie. Les déchets verts devront être mis dans des sacs poubelles.

Dates de ramassage :

07-21/09 et 19/10

Attention il ne sera accepté que des déchets verts.

Toute infraction entraînera l'exclusion du ramassage.



Numéros utiles et d'urgence

Mairie service de garde 06.37.24.50.22

Assistante sociale

Régime Général 05.57.98.12.00

MSA 05.57.98.25.10

CAUE rdv pris à la Mairie

Déchetterie SEMOCTOM 05.57.34.53.20

ENEDIS 09.72.67.50.33

Familles rurales 06.79.84.59.39

France service 05.54.07.14.63

GAZ 0.800.47.33.33

Pharmacie et médecin de garde 3237

Service-Public 3939

SIPHEM 05.56.71.70.20

SUEZ 0.977.401.117

SIAEPA 05.56.06.13.89

MARCHÉ

Sur la place du 11 Novembre

Vendredis : de 7h30 à 13h

Maraîcher, Traiteur, Charcutier, Fromager

Mercredi : Poissonnier Place de l'Eglise

Marché Bio
1er dimanche
de chaque mois

Informations

ETAT CIVIL RECONNAISSANCE

Nous recommandons aux futurs parents, non mariés, de venir en couple à la mairie, avant la naissance de l'enfant.

En effet, la procédure de reconnaissance anticipée leur évitera d'avoir des problèmes administratifs par la suite.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes âgés de 16 ans ont l'obligation de se faire recenser en Mairie, à partir de leur date d'anniversaire,

munis du livret de famille et d'une pièce d'identité ou d'un acte de naissance (Présence du jeune indispensable)

ORDURES MENAGERES

Tout départ ou arrivée sur la commune doit être signalé en Mairie, ainsi que toute modification dans votre foyer.

BOITE AUX LETTRES

Merci de faire apparaître sur votre boîte aux lettres :

- Noms et prénoms des occupants du logement

- Numéro de la maison ou du logement

OUVERTURE AU PUBLIC

GENDARMERIE DE CREON

lundi au samedi : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Dimanche : de 9h00 à 12h et de 15h00 à 18h00

Téléphone : 05.57.34.45.20

Horaires d'ouverture du Secrétariat de la Mairie au public

☎ Tél : 05.56.23.90.13

mairie.targon@wanadoo.fr

www.mairie-targon.fr

http://www.facebook.com/MairiedeTargon

lundi	8h30 - 12h30	13h30 - 17h30
mardi	8h30 - 12h30	13h30 - 17h30
mercredi	8h30 - 12h30	13h30 - 17h30
jeudi	8h30 - 12h30	13h30 - 17h30
vendredi	8h30 - 12h30	13h30 - 17h00



URBANISME - VOIRIE - COMMUNE - INFOS



LA PLANTATION DE HAIES VÉGÉTALES ET CLÔTURES :

RAPPEL URBANISME

Tous travaux modifiant l'aspect visuel de votre maison votre terrain, par la création ou modification de construction, clôture, toiture, peinture,etc doivent être déclarés à la mairie et conformes à la réglementation du PLU de la commune.

Pour tout renseignement contacter le service urbanisme de la mairie le lundi ou jeudi matin pour vous aider dans vos démarches.

L'OBLIGATION D'ENTRETIEN

Un jardin non entretenu peut causer du tort au voisinage : mauvaises herbes, mauvaises odeurs, animaux nuisibles. Vous devez donc veiller à entretenir un minimum votre propriété. Auquel cas, vous engagez votre responsabilité en cas de préjudice causé.

Vos voisins pourront vous contraindre à défricher votre terrain en saisissant les services de la **mairie** ou le **tribunal judiciaire** du lieu où est situé le terrain.

Vous devez **tailler ou élaguer** régulièrement les branches des plantations qui dépassent de votre propriété. Votre voisin ne pourra, lui-même, couper les branches qui avancent sur son terrain, en revanche, il pourra vous y contraindre en faisant appel à la **justice**. Concernant les ronces, les brindilles ou les racines, il pourra les couper lui-même s'ils empiètent sur sa parcelle.

DEBROUSSAILLEMENT

Non seulement c'est un devoir ... mais c'est aussi une obligation.

Le débroussaillage et le maintien en état débroussaillé doivent être effectués par le propriétaire des constructions, terrains et installations ou son ayant droit ou le locataire non saisonnier. (Art. L 322-3 du Code Forestier)
Si besoin, le débroussaillage doit être effectué y compris sur les terrains voisins après avoir informé leurs propriétaires. Ceux-ci ne peuvent s'y opposer. (Art. L 322-3-1 du Code Forestier)

Les haies végétales doivent être implantées en fonction des règles édictées dans le PLU. À défaut de règlement ou usages locaux, les distances de plantations énoncées dans l'article 671 du code civil sont les suivantes :

Les arbres ou arbustes dont la hauteur est supérieure à 2 m doivent être plantés à une distance minimum de 2 m de la propriété ou de l'espace public.

Les arbres ou arbustes dont la hauteur est inférieure à 2 m doivent être plantés à une distance minimum de 0,50 m de la propriété ou de l'espace public.

Si ces prescriptions n'étaient pas respectées (article 672 du code civil) le voisin ou la collectivité pourraient exiger qu'ils soient arrachés ou taillés à la hauteur légale.

Certaines dispositions admettent quelques exceptions : existence d'un titre qui concrétise un accord entre voisins ou prescription trentenaire (période durant laquelle le voisin n'a jamais émis la moindre contestation).

Pour éviter tous ces inconvénients, je vous invite à vous rapprocher de la mairie qui sera à même de vous éviter ce genre d'écueil. Pour rappel, nous avons dans nos orientations d'aménagement du PLU établi une liste d'essences locales qui vous sont fortement conseillées pour la réalisation de vos haies à l'exception des **thuyas totalement proscrits**.

Pour les clôtures il suffit de respecter la réglementation des zones concernées. **Toute édification de clôture doit faire l'objet d'une déclaration préalable** auprès des services de la **mairie**.

Le PLU est consultable sur le site internet de la mairie :

www.mairie-targon.com

Les plantations doivent être composées d'essences choisies parmi la liste des végétaux en annexe du règlement du PLU.
La plantation de Thuyas est interdite sur la commune de TARGON

BIENVENUE

Gestalt-thérapie
(psychothérapie relationnelle)
Couple et individuel Adulte
2 Route de Soullignac 33760 Targon
06 15 15 14 99
Thierry Schmidlin
t.schmidlin@orange.fr

Alessandra Gulli
Massages énergétiques chinois
(tui na)
mon site : massage tui na pour soi
sur RDV
06 75 58 27 38
2, route de Soullignac 33760 Targon

BARBERIN Benoit
Plomberie - chauffage - sanitaire
06 62 29 31 12
benoit.barberin@gmail.com

DETECT FUITES AQUITAINE
Recherches de fuites non destructives
Ext. / Int.
Benoit : 06 62 29 31 12
Julien : 06 44 94 75 38
dafaquitaine@gmail.com



Règles de présentation à la collecte des Bacs Ordures Ménagères

Les bacs d'ordures ménagères doivent être stockés sur le domaine privatif des administrés.

Conformément au règlement de collecte du Semoctom et du règlement sanitaire de la Gironde, les bacs d'ordures ménagères ne doivent pas être laissés sur le domaine public en dehors du jour de collecte.

Ainsi, ils peuvent être :

- sortie pour présentation la veille au soir de la collecte et doivent être rangés dans la journée de la collecte.

Laisser de façon permanente sur le domaine public son bac à ordures ménagères est interdit par la loi.

Le non-respect des conditions de collecte des déchets (jour, horaires, tri) est puni d'une amende forfaitaire.

Si vous payez après ce délai de 45 jours, l'amende est de 75 €.

Si vous laissez un conteneur ou un bac à ordures ménagères en permanence dans la rue, vous risquez une amende de 750 € maximum.



Madame, Monsieur,

Nous tenions à vous informer d'une situation préoccupante qui nous a été signalée sur la communauté de communes des Rives de la Laurence. **Des individus malintentionnés se font passer pour des agents SEMOCTOM** dans le but de récupérer de l'argent en échange de prestations liées à nos activités.

Sachez que **nos équipes sur le terrain ne vous demanderont jamais d'argent** et que **nous ne menons en cette période estivale aucune campagne en porte-à-porte** pour collecter des informations ou proposer des produits ou services.

Si vous êtes approchés par des individus prétendant faire partie de nos services, merci d'être vigilants.

Voici quelques précautions à prendre pour éviter les escroqueries potentielles :

1. Demandez toujours un justificatif : **tout agent du SEMOCTOM faisant du porte à porte possède une lettre d'accréditation officielle.**
N'hésitez pas à la demander et à vérifier les coordonnées.
2. Les agents SEMOCTOM ont des **tenues spécifiques avec notre logo**
3. **Nos agents sur le terrain ne vous demanderont jamais d'argent.**
4. **Ne partagez pas d'informations personnelles avec des inconnus** (Numéros de carte bancaire, mots de passe...).

Si vous êtes confrontés à des démarcheurs insistants, agressifs ou qui vous semblent suspects, **prévenez immédiatement votre gendarmerie** et faites-le nous savoir dès que possible.

Téléphone : 05-57-34-53-20 ou 05-56-23-09-89

Email : serviceauxpublics@semoctom.com

Bureau : 9, route d'Allégret- 33670 Saint-Léon

Nous vous remercions pour votre coopération et pour votre compréhension.

Bien cordialement,

Les équipes du SEMOCTOM

Semoctom.com

L'identification des animaux de compagnie, une obligation légale qui les protège

Chien, chat, mais aussi furet : tous ces animaux de compagnie doivent être identifiés, c'est-à-dire enregistrés dans le fichier national d'identification des carnivores domestiques en France. Ce fichier est géré par la société I-cad, placée sous délégation du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Retrouvez toutes les informations sur cette obligation légale.

L'identification d'un animal de compagnie est le seul moyen qui permette de faire un lien officiel entre l'animal et son propriétaire. Elle suivra l'animal tout au long de sa vie. Il est donc primordial de veiller à actualiser les informations sur le fichier national.

Parce que votre animal ne peut pas demander son chemin quand il se perd, identifiez-le

jidentifiemonanimal.fr



I-cad

CCAS - Centre Communal d'Action Sociale

Nous sommes déjà sur la fin de l'été, et la canicule prévue n'a pas vraiment été au rendez-vous. Lorsque j'écris ces mots, encore quinze jours avant la fin des vacances, on annonce un peu de chaleur mais rien à voir par rapport à l'été 2022. L'épisode caniculaire de 2023 a finalement été encore plus intense. Le plan canicule a été activé sur la commune et l'ensemble des personnes qui s'étaient inscrites sur nos listes ont été contacté. Appels téléphoniques, écoute, conseils, proposition d'aide, mise à disposition de la salle climatisée de la résidence autonomie pour se rafraîchir sont au coeur du dispositif. Si vous n'êtes pas encore inscrits et qu'à l'avenir vous souhaitez intégrer nos listes de plan canicule, n'hésitez pas à contacter la mairie ou le CCAS.

Le CCAS va changer de secrétaire, Laurence qui occupe le poste nous quitte pour se rapprocher de son domicile, car par les temps qui courent, 150 km au quotidien, cela reste difficilement gérable. Nous lui souhaitons bon vent pour son poste près de son domicile.

Je n'ai pas beaucoup de nouveautés, mais je rappelle :

- service des cartes d'identité et passeport ouvert à Targon
- permanence CCAS de 10h à 12h tous les premiers samedi du mois
- en coopération avec la CDC, possibilité de transport en véhicule avec chauffeur à retenir auprès de la Maison FRANCE SERVICE.

Bonne fin d'été.

Sylviane LEVEQUE

Permanences CCAS - le 1er samedi du mois à la Mairie sans rendez-vous

**VAGUES DE CHALEUR,
DES PRÉCAUTIONS À PRENDRE**

- MOILLER SON CORPS ET SE VENTILER
- MANTENIR SA MAISON AU FRAIS : FERMER LES VOLETS LE JOUR
- BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU
- ÉVITER LES EFFORTS PHYSIQUES
- NE PAS BOIRE D'ALCOOL
- EN CAS D'URGENCE, APPELEZ LE 15
- DONNER ET PRENDRE DES NOUVELLES DE SES PROCHES
- MANGER EN QUANTITÉ SUFFISANTE

Ministère des Solidarités et de la Santé

DÉPISTAGE DES CANCERS
Centre de coordination
Nouvelle-Aquitaine

LA MAMMOGRAPHIE EST UNE CHANCE
C'EST FIABLE ET GRATUIT !

Faites un dépistage du cancer du sein de 50 à 74 ans, tous les 2 ans PARLEZ-EN À VOTRE MÉDECIN

OCTOBRE ROSE

le CRCCD-NA est financé par :
ARS Nouvelle-Aquitaine, Centre National de la Recherche Scientifique, L'Assurance Maladie

ACTEURS DÉPISTAGE DES CANCERS DE PRÉVENTION

C'est la rentrée, je choisis une activité ...



Sportive!

J'apprends le tennis de table, j'apprends l'athlétisme; et Le rugby aux éditions MILAN puis Le Judo aux éditions NATHAN.

Voici une série de petits documentaires destinée aux 5 ans et plus pour s'initier aux sports. Le tout présenté de manière ludique avec des visuels simples et colorés mettant en avant le matériel, les techniques de jeux et même des conseils de coach.



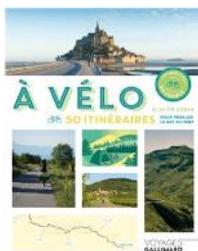
Les bienfaits du sports dans la collection « Petite Graine de Citoyen » d'AUZOU.

Grâce à ce documentaire, découvrons ou redécouvrons les effets positifs du sport sur le corps et l'esprit!



Le livre des sports, découvrir et pratiquer plus de 100 activités aux éditions GALLIMARD Jeunesse.

Une véritable encyclopédie sportive! Retrouve tes sports préférés ou découvre de nouveaux sports classés par catégories: sports d'équipe, sports de raquettes, athlétisme et gymnastique, sports de précision, sports aquatiques, sports de combat, sports d'hiver, sports équestres, sports mécaniques, sports extrêmes et jeux olympiques.



A vélo, 50 itinéraires pour pédaler le nez dans le vent d'Olivier GODIN
Partons au fil des chemins, des routes secondaires et de pistes cyclables admirer notre beau pays à la force des mollets!

Culturelle et artistique!

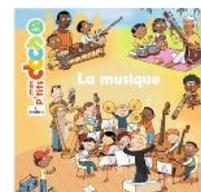
Ma grande encyclopédie de la musique de Nathalie BARRY.

Grâce au CD inédit qui accompagne le livre, vous pourrez écouter les musiques présentées au fil des pages: des mélodies chinoises traditionnelles aux musiques électroniques, sans oublier les symphonies et opéras les plus célèbres.



La musique dans la collection « Mes p'tits docs » de MILAN Jeunesse.

Cette collection de documentaires est adaptée aux plus jeunes (à partir de 3 ans) avec des textes courts et de belles illustrations. Un très bon moyen de s'initier au monde de la musique à travers l'histoire et le monde, les sons et les instruments!



Diane et le ballet de Luciano LOZANO.

Album / Documentaire.

Diane aime danser plus que tout! Chaque mercredi, elle se rend à son cours de ballet. Avec elle, découvre les cinq positions de base, les mouvements plus difficiles, les bénéfices de la danse puis l'histoire et les ballets les plus célèbres ainsi que des peintures ou sculptures de grands artistes.



Non, mais, moi aussi je peux le faire, Créez vos propres œuvres d'Art Moderne de Guy FIELD.

C'est votre jour de chance ! Grâce à des fiches pratiques simples et des pas à pas originaux, suivez les traces des plus grands artistes peintres : Picasso, Kandinsky, Mondrian, Magritte, Matisse et tant d'autres... Prouvez, une bonne fois pour toute, que vous aussi, vous pouvez le faire!



HORAIRES D'OUVERTURE: *Période scolaire*

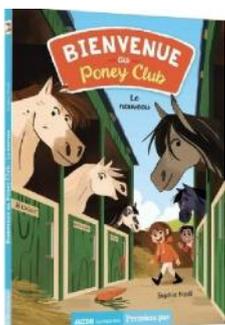
Mardi: 15h - 18h Mercredi: 9h - 12h / 14h 30 - 18h Judi: 14h 20 - 16h 20 Vendredi: 9h - 12h / 14h 30 - 18h Samedi: 9h 30 - 12h 30

La médiathèque est ouverte aussi durant les vacances scolaires, les horaires vous seront communiqués par téléphone ou bien par mail
Pour tout renseignement contacter le : 09.67.13.69.37 ou bibliotheque.targon@orange.fr



C'est la rentrée, je choisis...

Mes lectures autour de mes activités préférées!

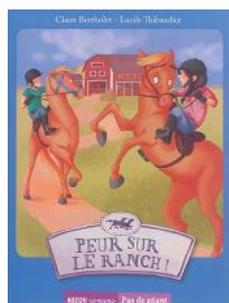


Bienvenue au poney club: le nouveau de Sophie NAËL.

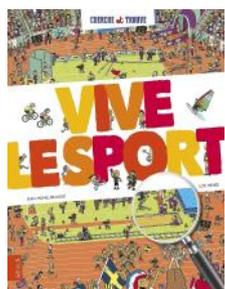
C'est la rentrée au Haras des Sabots d'or, mais Biscuit et les autres poneys ne sont pas très contents : il y a un nouveau poney dans l'écurie ! Diabolo ne reçoit pas le meilleur accueil. Heureusement, les enfants ne tardent pas à arriver pour reprendre leurs leçons.. Et parmi eux aussi, il y a un petit nouveau !

Peur sur le ranch de Claire BERTHOLET et Lucile THIBAUDIER.

Esther et son cousin Colin sont face à un nouveau mystère : les chevaux du ranch tombent malades les uns après les autres! Qui est dans le coup? Un promoteur immobilier véreux, les Indiens de la réserve voisine, ou la mystérieuse vétérinaire qui tombe toujours au pire moment ...



Vive le sport de Jean-Michel BILLILOUD.



Footballeurs, coureurs, gymnastes et plein d'autres athlètes se sont perdus dans les paysages fourmillant de détails amusants mais toujours vrais !

Chaque élément est accompagné d'un texte pour prolonger le plaisir du jeu par celui de la découverte. Un jeu de recherche et de découverte ludique et instructif!

Si on dansait le flamenco, de Sylvie de MATHUISIEULX, illustré par Virginie CHIODO.



Aujourd'hui, Lucie passionnée de danse classique, arrive à l'Académie mais la salle de répétition est vide, il n'y a pas de professeur ni de pianiste.

Quand tout à coup de drôle de claquements de mains rythmés retentissent et un couple de danseur apparaît.

Un garçon au cours de danse de Sylvie de MATHUISIEULX, illustré par Virginie CHIODO.

En plein cours de danse, Lucie est concentrée et souriante quand soudain son amie lui donne un coup de pied dans le mollet et fait des mouvements étranges avec son menton pour lui montrer la porte. Un garçon est entré dans la salle...



Le match de foot de MAGDALENA et Emmanuel RISTORD dans la collection « Je suis en CE2 ».



Pour les rencontres interclasses, le tirage au sort a décidé que les classes de CE2 s'affronteraient au cours d'un match de foot. La nouvelle est loin de faire l'unanimité: il y a ceux qu'elle réjouit, et les déçus qui auraient préféré un autre sport... Qu'à cela ne tienne, les CE2 sauront s'allier les talents de chacun pour mettre toutes les chances de leur côté le jour J !

Patricia SALVAGE et Anne-George SENAMAUD
Nous vous souhaitons une bonne rentrée!

Prochains rendez-vous à la médiathèque:

BÉBÉS LECTEURS en partenariat avec le Relais Petite Enfance:

Mercredi 6 septembre de 10h00 à 11h00 LECTURES ET COMPTINES avec Patricia et Marie-Rose.

LIRE, ÉLIRE :

Vendredi 29 septembre à 18h30 SPECTACLE de la Compagnie Strapontin.

Entre le mardi 3 et samedi 14 octobre VOTE des enfants sur les différentes sélections de livre.

ASSOS. MANIFESTATIONS INFOS

COMMUNICATION - CULTURE - ASSO

La Commission culture espère que vous avez passé de bonnes vacances, culturelles ou non. Celles-ci avaient bien commencé avec un mois de juillet très riche en événements.

Le samedi 1er, le festival Targon fête l'été mêlait humour avec la Fesse foraine, danse avec les Schini's, et musique avec la participation de Musaique et de Sans interdit qui venait clôturer la soirée dans la bonne humeur.

Le mercredi 5, c'est le spectacle Orient(s) qui était proposé aux enfants à la découverte d'instruments et de sons venus d'ailleurs.

Les vendredi 7 et samedi 8, les jeunes pouvaient venir découvrir la 12ème édition d'Explozik avec Senbei et M'Dezoen.

Pour la saison 2023-2024, patience, la nouvelle brochure ne saurait tarder, avec une programmation pleine de surprises qui ne pourront que vous ravir.

Bonne rentrée à tous.

Michel REDON



Targon fête l'été

Orient(s)

Explozik

ASSOS. MANIFESTATIONS INFOS

CLUB OMNISPORTS TARGONNAIS SAISON 2023/2024

SELF DÉFENSE et AÏKIDO

Lundi et jeudi de 19 h 30 à 21 h 30, cours pour féminines et masculins

Animateur : Frédéric

Tarif à l'année : 80 € pour une séance, 120 € pour deux séances par semaine + une licence à 26 € pour les enfants et 36 € pour les adultes (sous réserve)

Renseignements : 06 08 63 49 31



ESCRIME

Mardi et jeudi de 18 à 19 h 00 pour les enfants de 9 à 12 ans et de 19 à 20 h 00 à partir de 12 ans

Mercredi de 16 h 00 à 20 h 00 pour les débutants (dès 6 ans)

Animateurs : Edouard, Daniel

Tarif à l'année : dégressif 130, 110, puis 90 €, licence fédérale de 45 à 60 € (sous réserve)

Location de matériel 10 € par élément (caution 100 €)

Renseignements : 06 09 91 97 48 et 06 62 52 73 79



GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN (adultes uniquement)

Mardi de 20 h 30 à 21 h 30 (cardio et renforcement musculaire)

Jeudi de 20 h 30 à 21 h 30 (renforcement musculaire)

Animatrices : Karine et Nadège

Tarif à l'année : 90 €

Renseignements : 06 24 30 94 89



PILATES (gym. Douce)

Lundi de 9 h 45 à 10 h 45 (débutants), 11 à 12 h 00 et jeudi de 10 à 11 h 00

Animatrices : Annick et Sophie

Lundi soir de 18 h 45 à 19 h 45

Animatrice : Annick

Tarif à l'année : 1 h 00 : 90 €, 2 h 00 : 130 €

Renseignements : 06 61 52 40 26



TENNIS DE TABLE

Vendredi de 18 h 30 à 19 h 45 pour les jeunes et de 20 h 30 à 22 h 15 pour les adultes

Animateurs : Michel, Gabriel et Jean Pierre

Tarif à l'année : 50 €

Renseignements : 06 25 00 62 48



TOURISME PEDESTRE

Une sortie tous les 15 jours, l'après midi, le samedi ou le dimanche en alternance

Départ sur le lieu de la randonnée à 13 h 30 précises (heure d'hiver) ou 14 h 00 (heure d'été)

Animatrices : Catherine et Marie-Claude

Tarif à l'année : 20 €

Renseignements : 06 07 76 23 81 et 06 13 53 59 76



Début des activités : Aïkido le 4 septembre, escrime le 5 septembre, tennis de table le 15 septembre, gymnastique le 12 septembre, Pilates le 11 septembre, tourisme pédestre le 10 septembre.

Les inscriptions sont à faire rapidement pour l'escrime, le tennis de table et le Pilates, en raison des places limitées.

Soirée du COT : samedi 16 mars 2024.

Forum des associations à Targon, salle René Lazare, le 8 septembre de 16 h 30 à 20 h 00 et le 9 septembre de 9 h 30 à 13 h 00.

2022/2023

un excellent cru pour la section escrime du COT

Cette année sportive a vu nos tireurs briller au plus haut niveau sur toutes les pistes de France et de Navarre.

Ils ont participé aux championnats de France en M13, M15, M17 et M20, avec deux très belles performances à ce niveau, une troisième place de Jeanne en M13 et un titre de vice-championne de France par équipes pour Justine.

Il serait trop long d'énumérer les victoires obtenues en Gironde et en Nouvelle Aquitaine (notamment par équipes), mais le plus intéressant est de noter que toutes les catégories ont donné satisfaction, des plus jeunes aux vétérans.

Le club n'oublie pas sa vocation de sport plaisir et loisir, pourtant l'émulation fait que les plus jeunes essaient de rattraper les plus anciens et que tous essaient de faire honneur à leur club et à la ville de Targon quand ils se déplacent.

Après les vacances d'été bien méritées pour tous, y compris pour les familles qui ont beaucoup donné en temps et en dévouement, le club reprendra ses entraînements dès le début du mois de septembre pour préparer les premières compétitions.

D. ZUERAS



ASSOS. MANIFESTATIONS INFOS

L'association Auprès De Mon Arbre



vous propose :
**Tai Chi, Qi Gong,
Yoga enfant
Sophrologie, Respiration et
Sylvothérapie**

le mercredi :

- Cours de Yoga enfant : 11h/12h à **Targon**
- Atelier de Qi Gong /relaxation : 12h/13h à **Targon**
- Cours de Yoga enfant : 14h30/15h30 à **Rauzan**
- Atelier de Qi Gong /relaxation : 15h30/16h30 à **Rauzan**
- cours de Tai Chi Chuan/Qi Gong adultes (avancés) : 18h30/19h30 à **Romagne**
- cours de Tai Chi Chuan/Qi Gong adultes (débutants) : 19h30/20h30 à **Romagne**

le jeudi :

- Atelier de Qi Gong /relaxation : 13h45/14h45 à **Targon**
- atelier de sophrologie dynamique collectifs adultes : 18h30/19h30 et 20h/21h (**lieu à confirmer**)
- des sorties nature : sylvothérapie /sophro nature une à 2 fois par mois (**Baigneaux, Blasimon, Frontenac, Arbis, Sadirac...**)

Pour plus de renseignements, **contacter Noëlle au 06.27.84.67.87.**
ou par mail aupres-de-mon-arbre@outlook.com.

Venez nous retrouver et essayer : séances découverte le 14 septembre (enfants) et les 20/21 septembre (adultes).

ECOLE DE MUSIQUE

REPRISE DES COURS LA
SEMAINE DU 18 SEPTEMBRE AVEC DE
NOUVELLES DISCIPLINES !

FLÛTE TRAVERSIÈRE, ACCORDÉON
CHROMATIQUE ET TROMPETTE.
INFOS SUR
[HTTP://WWW.ASSO-MUSIQUE.FR/INFO/](http://www.asso-musique.fr/info/)

NOUS SERONS PRÉSENTS LORS DU FORUM
DE TARGON LE 8 ET 9 SEPTEMBRE.

BABY MUSIC LE LUNDI 11 SEPTEMBRE À 10H,
SUR INSCRIPTION / FORMATION UKUBÉBÉ®
LE SAMEDI 30 SEPTEMBRE DE 9H30 À 12H30
: [HTTPS://UKUBEBE.PRO/RESERVATION/](https://ukubebé.pro/reservation/)

Tantra Kundalini Yoga

Relaxation - Méditation

TARGON

Lundi 9h30 et 12h15
Salle sportive et culturelle

Séance d'essai offerte

Y MAGINE LE BIEN-ÊTRE

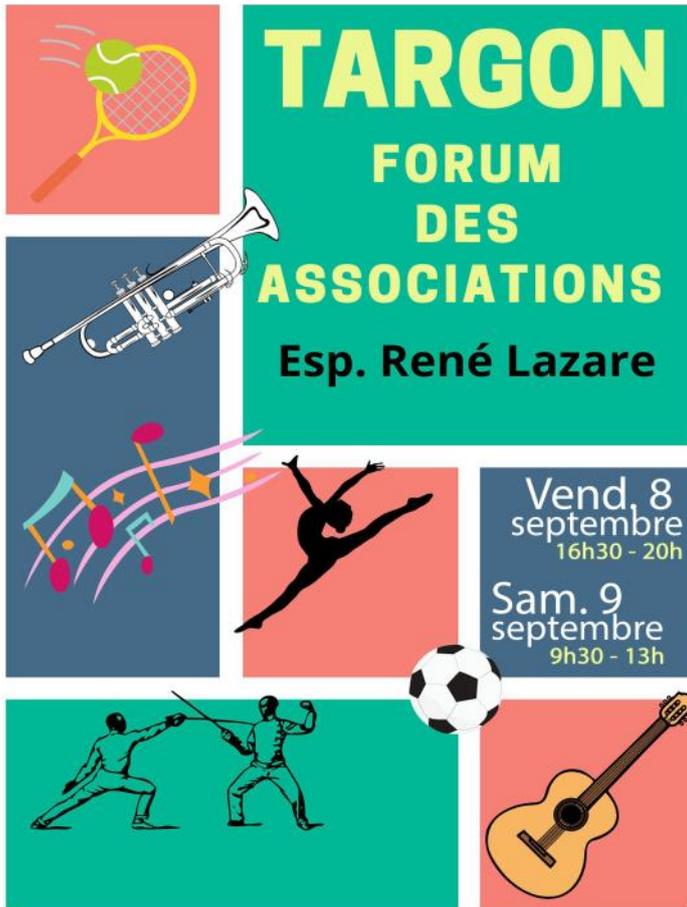
Bienveillance - Réveil du Corps - Sérénité - Joie

05 56 23 42 65
@ilbe_yoga
<https://yoga-shantalavie.jimdofree.com>

Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimé par nos soins



ASSOS. MANIFESTATIONS INFOS



TARGON
FORUM
DES
ASSOCIATIONS
Esp. René Lazare

Vend. 8
septembre
16h30 - 20h

Sam. 9
septembre
9h30 - 13h

INFORMATION - CONTACT : MAIRIE DE TARGON 05 56 23 90 13

À l'occasion du Forum des Associations
la municipalité
est heureuse de convier
tous les nouveaux arrivants
dans la commune
au pot de l'amitié
qui aura lieu le
le 9 septembre à 11h30

Les anciens Targonnais
seront aussi les bienvenus



TARGON
Sam. 16 sept. - 9 heures

RALLYE DECOUVERTE
JOURNÉES
EUROPÉENNES
DU
PATRIMOINE
gratuit - inscription
obligatoire



Inscription mairie de Targon
05 56 23 90 13
mairie.targon@wanadoo.fr

SAUVAGES

LA PIÈCE IMPROVISÉE



TARGON

Espace René LAZARE à 16h
Prix des places 5€

Points de vente: MAIRIE : 05 56 23 90 13
et au guichet, le jour du spectacle

DIMANCHE

24

SEPTEMBRE

Impression : mairie de Targon - PLATISSY O.2021-004873 / PLATISSY O.2021-004877 / ne pas jeter sur la voie publique



LE PRESOIR #13

FANFARES - ARTS DE RUE - CONCERTS - EXPOS - ATELIERS

TARGON
6 - 7 - 8
OCTOBRE
2023

PRIX LIBRE
RESTAURATION ET
BUVETTE SUR
PLACE

JOSEM BANZAI PARTY KERMESZ À L'EST EDERON SENSIBLE COLLECTIF AZUL BANGOR « POKA »
LA COLLECTORE DU PEUPLE CHŒUR DE MEUF KEI MCGREGOR'S BAND BRIGITTE BORDO
LOS CICLONES DEL BECERRIL LES SOUS FIFRES DE ST PIERRE MARACATU MALICIOSO
LA FANFARE DE LA TOUFFE QUISTITI CIRCUS PULSAR DJ BEN

Ludo Vadrouille 2023

LUOTHÈQUE EN
EXTÉRIEUR



espace tout-petits / jeux géants
constructions / jeux de société

Mercredi 25 octobre

14h / 17h

Salle de la RA - Chemin du Stade



Gratuit - ouvert à tous



Ludothèque Kaléidoscope
Place Waldeck-Rousseau à Créon
contact@ludothekekaleidoscope.org
05.56.23.33.53
www.ludothekekaleidoscope.org

Mouchès & Sourigues associés
présentent

L'ARC

Atelier de Réparation de Chansons

TARGON
Espace René LAZARE à 16h
Prix des places 5€

Points de vente : MAIRIE : 05 56 23 90 13
et au guichet, le jour du spectacle

DIMANCHE
29
OCTOBRE

THÉÂTRE
des
SALINIÈRES

TPA
ER

J'AI ENVIE DE TOI

TARGON
Espace René LAZARE - 20h30

Points de vente : 18€ / 20€
www.theatre-des-salinières.com / www.mairie-targon.com
et au guichet, le soir du spectacle

SAMEDI
11
NOVEMBRE

impression : mairie de Targion / ne pas jeter sur la voie publique